



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en science des matériaux / caractérisation, session 2022**

N° B3C43ASIRB1

**La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs, et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement ;

**DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en science des matériaux / caractérisation, au titre de l'année 2022 :

Monsieur PARDON Patrick, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur PENIN Nicolas, ingénieur de recherche de 1ère classe, vice-président, expert, Université de Bordeaux, Pessac.

Madame BUFFIERE Sonia, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Bordeaux, Pessac.

Madame CORNETTE Julie, ingénieure d'études hors classe, experte, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur WANG Guillaume Yangshu, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame FAVRE Isabelle, ingénieure d'études hors classe, Université de Bordeaux, Talence.

Madame BATHANY Katell, ingénieure de recherche de 1ère classe, suppléante, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le 26/09/2022

Pour la ministre de l'enseignement supérieur  
et de la recherche et par délégation,

L'adjointe au chef du bureau des concours des personnels administratifs,  
techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF  
et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques  
régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Isabelle FRANÇOIS